

Les lieux de la Parole expérimentaux et éphémères

P. Gilles Drouin

Cette contribution partira d'une expérience pastorale. J'ai été pendant 8 ans curé d'Etampes dans le diocèse d'Evry, une ville assez singulière au plan des édifices de culte puisque pour 25000 habitants, nous disposons de six lieux de culte en activité dont quatre églises médiévales de 200 à 1000 places assises chacune. Ce qui était souvent perçu comme une contrainte en termes d'occupation culturelle, ou encore de chauffage, s'est aussi révélé un intéressant champ d'expérimentation pour une utilisation certes toujours eucharistique à la base mais aussi ou bien baptismale ou bien pour la liturgie des heures ou encore pour des concerts spirituels. Une idée que nous n'avons pas menée à son terme eût été une sorte de spécialisation des édifices en fonction de leur caractéristique propre, pour une destination liturgique dominante. (Une église pour les messes dominicales, une église baptismale, une église pour les enterrements....la question culturelle étant traitée à part, nous avons refusé la solution d'une spécialisation culturelle d'une des églises en raison de la qualité patrimoniale et musicale de chacune et aussi de la volonté alors affichée de conserver à toutes ces églises un usage liturgique). La réflexion a finalement été conduite de manière davantage empirique que systématique. Mais à force d'expérimentations, j'en ai retiré la conviction expérimentale que trop souvent probablement nous étions comme emprisonnés dans des schémas que nous croyons immuables quant à la disposition liturgique de nos vieilles églises qui offrent pourtant des possibilités bien plus riches d'inhabitation que ce que nous croyons souvent. Nous nous limiterons dans cette brève présentation à une voire deux expériences retenues parce qu'elles nous ont amené à modifier assez profondément l'articulation entre quelques-uns des grands lieux de présence du Christ selon Sacrosanctum Concilium : l'autel, l'ambon, le baptistère et le siège de présidence. Je n'aborderai pas ici la question complexe de la réserve eucharistique ni celle du lieu de la réconciliation qui ont également fait l'objet d'expérimentations. Ce que je me propose donc de faire ce matin c'est tout d'abord de vous présenter deux cas concrets, je m'appuierai sur des plans et des photos et de tirer quelques conclusions qui pourront servir de base à un échange ultérieur. Je centrerai mon propos sur la question de l'ambon mais comme l'exposé précédent de Michel l'a montré, on ne peut évidemment traiter la question du lieu de la Parole sans le mettre en lien avec les autres lieux de la célébration des différentes liturgies : je prendrai successivement l'exemple de la liturgie eucharistique et baptismale à partir de l'exemple de la vigile pascale et celui de la liturgie des heures.

Le cas « Notre Dame d'Etampes »

L'église principale de la ville d'Etampes est une vaste collégiale, paroissiale depuis la Révolution, de plus de 1000 places assises, située en plein centre-ville, édifice complexe qui accueille chaque dimanche une communauté relativement modeste, 150 paroissiens, (chaque quartier de sa ville a sa paroisse !) mais qui permet de rassembler de grandes assemblées pour de nombreuses célébrations, notamment au niveau de l'ensemble du secteur pastoral, 29 clochers répartis sur toute la zone rurale qui entoure la ville. La complexité de l'édifice est liée à un plan très atypique, à la présence au cœur de l'église, d'une sorte d'*église dans l'église*, l'ancien chœur des chanoines, 100 places assises, séparé de la nef des fidèles et des bas-côtés par une rangée de belles stalles et un écart de niveau de près d'un mètre. D'où une grande difficulté de faire corps, souvent de fait l'assemblée était constituée de trois voire quatre sous assemblées qui parfois ne chantent pas à l'unisson tellement elles sont fragmentées (le chœur des chanoines, la nef et les deux collatéraux). L'espace lui-même, d'une puissance ascensionnelle rare (église halle à trois voire cinq vaisseaux au niveau du transept) donne le sentiment à la partie de l'assemblée qui est dans le chœur des chanoines d'être comme isolée dans un espace trop large pour elle voire intimidant. Après la réforme liturgique, mes prédécesseurs ont été conscients de la difficulté et ont tenté de rapprocher l'autel de l'assemblée, avec une migration progressive de l'autel, du fond du sanctuaire vers la croisée du transept sur un podium central. Mon prédécesseur immédiat a pris la décision à son arrivée de revenir à l'autel oriental, pour deux raisons : la qualité de cet autel tombeau en marbre griotte du XVIII^e siècle et la relative violence faite à un édifice structurellement orienté en le transformant de fait en un édifice à plan centré ! Je n'ai pas remis en cause ce choix, malgré de nombreuses sollicitations, parce qu'il me semblait être le moins mauvais des compromis. Ceci étant, on remarque que la réflexion conduite pendant ces cinquante ans n'avait jamais concerné le lieu de la Parole ; l'ambon, mobile, étant toujours considéré comme une sorte d'annexe fonctionnelle de l'autel, la liturgie de la Parole n'étant pas envisagée comme une entité ayant besoin d'une réflexion spécifique et d'un lieu pensé de manière propre, certes articulée avec la liturgie eucharistique mais avec sa consistance propre. D'où les difficultés rencontrées avec le plan centré de Notre Dame où le lecteur ou le prédicateur se trouvaient certes au milieu de l'assemblée mais avec une bonne moitié des fidèles derrière lui !

La réflexion a commencé suite à une vigile pascale célébrée dans la collégiale par une réflexion un peu agacée d'une responsable d'aumônerie qui se trouvait avec des lycéens dans la nef des fidèles, donc très loin du lieu de proclamation de la parole et de la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne, 65 mètres plus loin. J'avais alors, la première année, repris l'habitude d'installer devant l'autel une vasque baptismale éphémère, dont j'avais veillé à la dignité, mais concentrée avec l'autel, l'ambon, le siège du président et le cierge pascal dans un espace finalement exigu alors que plus de la moitié de l'espace de la collégiale était inoccupé ! Et nous nous sommes mis moins à réfléchir....qu'à expérimenter. Il nous a fallu trois années pour

parvenir à un aménagement, pascal, qui semble donner entière satisfaction. Pour des raisons de temps disponible, je ne détaillerai pas ici les étapes, mais elles sont essentielles car nous ne sommes pas arrivé à la solution retenue du premier coup, la relecture en équipe a été également systématique et très importante (avec les célébrants bien sûr mais aussi les catéchumènes et leurs familles, les lecteurs, les fidèles, le chœur, l'organiste). L'option est double :

- 1) Célébrer toute la première partie de la liturgie, liturgie de la Parole et des sacrements du baptême et de la confirmation au seuil du chœur des chanoines, et monter vers l'autel au moment de la liturgie eucharistique, y compris pour les néophytes qui scelleront leur initiation chrétienne avec leur première communion ;
- 2) Retrouver l'inhabitation traditionnelle du chœur des chanoines avec un aménagement en vis à vis autour d'une vaste allée centrale ;

La présidence s'est tout naturellement retrouvée dans la stalle, monumentale, du doyen du chapitre au seuil du chœur, à gauche côté nord. Le baptistère a été placé au seuil du chœur en position centrale, nous avons déplacé un baptistère en pierre provenant d'une abbatale détruite à la Révolution et qui est demeuré en place, et devenu le baptistère de la collégiale. La question de l'ambon a été plus délicate, nous avons tenté une position médiane dans le chœur, selon un modèle canonial mais très vite nous l'avons placé en exact vis-à-vis par rapport à la stalle du doyen du chapitre, avec à proximité immédiate le cierge pascal monté sur un haut candélabre du XVIII^e siècle, nous avons progressivement réhaussé ce lieu de la Parole de sorte que la Parole est proclamée au cœur de l'assemblée à partir d'un lieu visible, signifiant et surélevé, situé au sud, proclamée vers le nord avec le cierge pascal monumental dans une réinterprétation de la plus authentique tradition romaine. Les catéchumènes, leurs parrains, accompagnateurs et familles sont placés au premier rang dans le chœur des chanoines, ce qui leur permet d'être en même temps au cœur de l'assemblée et en même temps moins regroupés et moins perdus dans l'immense espace environnant qui n'est plus perçu comme menaçant. Par la suite nous avons dressé une sorte de reposoir à Saint Chrême au milieu du chœur, là où nous avons d'abord placé l'ambon afin de signifier par un triple lieu l'itinéraire baptême, confirmation, eucharistie.

Cette disposition a très vite fait la quasi-unanimité :

-La liturgie de la Parole a désormais son lieu propre. Les lectures et les psaumes sont proclamées et chantés au cœur de l'assemblée mais dans un lieu élevé et digne. Il a fallu apprendre à réhabiter les lieux de manière dynamique, notamment pour la procession de l'Évangélaire de l'autel à l'ambon, au cours de laquelle l'Alléluia pascal peut et doit se déployer dans toute sa joyeuse splendeur. Le président ne trône pas mais conduit la prière, en un lieu également proche et en même temps clairement identifié ;

-La célébration du baptême est elle-même au cœur de l'assemblée, le baptistère retrouve une fonction matricielle d'engendrement de nouveaux chrétiens, étonnamment perçue par les catéchumènes et les fidèles ;

-Le mouvement des ministres au début de la liturgie eucharistique, ainsi que celui des fidèles du chœur des chanoines (un quart de tour) permet à redonner à la célébration de l'eucharistie son caractère sommital dans la célébration de la Pâque, alors que trop souvent elle pouvait être vue comme un appendice des baptêmes qui, de fait, étaient perçus comme le cœur de la célébration. L'enjeu est évidemment important, tout particulièrement pour les néophytes qui perçoivent mieux que l'eucharistie scelle leur initiation chrétienne, on ne les prépare pas au baptême, on ne célèbre pas leur baptême mais on les initie à la vie chrétienne dont la forme est eucharistique...et dont le rythme est eucharistique et dominical.

J'ai évoqué la petite modification ultérieurement introduite pour rendre plus visible la célébration de la confirmation.

Et après ?

La première mise en œuvre pascale de cette disposition a véritablement saisi les chrétiens d'Etampes, nous l'avons conservée pour la messe du dimanche de Pâques au cours de laquelle nous avons plusieurs baptêmes d'enfants. Là aussi la réaction, des familles, notamment a été très positive. L'année suivante j'ai proposé de conserver cette disposition pendant tout le temps pascal, afin d'identifier ce temps, notamment en signifiant sa dimension baptismale. Et là, autant l'accueil avait été très positif pour les célébrations de Pâques, autant j'ai eu un rejet très majoritaire de la communauté pour les célébrations dominicales classiques. J'ai persisté comme nous l'avions décidé jusqu'à la Pentecôte mais nous sommes revenus à une disposition plus classique par la suite. Les réactions étaient liées au vis-à-vis lors d'une célébration dominicale, au manque d'intimité et surtout à la difficile question des retardataires qui ne désiraient pas passer devant la stalle du président pour aller dans le chœur des chanoines et se plaçaient donc dans la nef des fidèles. De sorte que nous nous retrouvions, notamment pendant la partie eucharistique avec un chœur quasi vide (25 personnes) et loin, très loin, les fidèles massés dans la nef ! La même difficulté s'était posée lorsque l'autel était central, le dimanche le chœur était vide, mais c'était beaucoup moins gênant qu'avec un autel oriental.

Ceci étant :

-Nous avons conservé le baptistère fixe, au seuil du chœur des chanoines ; c'est désormais le baptistère unique de la collégiale, quels que soient le mode de célébration des baptêmes, pendant ou hors de la messe dominicale, c'est là une des belles avancées de ce processus.

-La disposition que j'ai présentée est désormais celle qui est retenue pour les célébrations pascales

-La question de l'ambon n'est donc pas stabilisée. Nous avons voulu récupérer un lutrin en bronze du XVIII^e siècle issu du mobilier de la collégiale et nous avons le projet de l'installer comme ambon « fixe » et plus digne que l'actuel lutrin mobile. Avec deux hypothèses pour son emplacement : sur le côté du sanctuaire comme c'est le cas pour l'ambon mobile actuel. A noter que nous l'avons surélevé de deux marches sur une estrade qui sort du sanctuaire pour s'avancer légèrement dans le chœur des chanoines. Ou en haut des stalles en position centrale, une hypothèse que j'ai testée et qui a ma préférence, une proclamation de l'Écriture et une prédication au cœur de l'assemblée, en dialogue avec l'autel dont le caractère massif et surélevé assure la position symboliquement centrale. L'assemblée semblait adhérer mais là, j'ai eu des réticences de confrères *in solidum*, lesquels étaient mal à l'aise pour prêcher au milieu de leur peuple !

Enfin, mais j'y reviendrai en conclusion, l'inhabitation des vastes espaces périphériques et de la crypte, a été pensée avec quelques liturgies déambulatoires, notamment aux Rameaux, à l'Assomption et à la Toussaint. Nous avons « réappris » à utiliser l'espace, magnifique et complexe, de notre collégiale, en particulier grâce à l'expérience des concerts spirituels, moins contraints au plan liturgique, que nous avons montés pendant ces années.

Saint Basile d'Etampes et la Liturgie des Heures

Le second exemple sera plus simple et plus bref. A 150 mètres de Notre Dame, l'église saint Basile était avant la Révolution l'église paroissiale du centre-ville, elle a peu à peu perdu ce caractère avec la montée en puissance de la nouvelle paroisse de Notre Dame. Quand je suis arrivé, cette très belle église, très parisienne dans son atmosphère, était utilisée à la fois pour des concerts, elle dispose d'un bel orgue préromantique et d'un tambour rocaille qui est pour les groupes musicaux qui s'y produisent un « fond de scène » de très belle facture, et pour les enterrements en raison de sa taille modeste et de son atmosphère raffinée, une messe hebdomadaire, en semaine y est également célébrée. Plusieurs projets de réaffectation ont été envisagés dont l'un, sur lequel je vais m'attarder, autour de la liturgie des heures, que nous célébrions chaque matin dans un oratoire et que, pendant l'Avent et le Carême, nous souhaitions proposer également le soir. Le mercredi soir nous avons une messe à saint Basile à 18h30 et nous avons souhaité l'articuler avec les Vêpres célébrées à 18h15. L'église saint Basile a conservé de son réaménagement après l'épreuve révolutionnaire un décor préconciliaire intact, elle a été préservée de l'iconoclasme postconciliaire parce qu'elle n'était plus paroissiale. Un grand autel néogothique trône avec ses flambeaux au fond du sanctuaire sur le mur du chevet plat et les deux travées orientales sont munies de belles stalles dont une, pour la présidence, du côté sud. Un

autel en bois légèrement surélevé a été placé entre les stalles et en semaine, souvent les fidèles étaient invités à venir dans le chœur. L'ambon était en fait un pupitre mobile situé juste derrière la grille du chœur à côté de la stalle de présidence côté sud. Pour les Vêpres nous avons évidemment conservé cette disposition, en repoussant simplement l'autel vers l'est et en plaçant l'ambon au centre, à l'entrée du chœur tourné vers l'autel, avec un système à double polarité, « autel-ambon ». Et nous conservons évidemment cette disposition pour la messe qui suivait. Si j'ai voulu aborder brièvement cette expérimentation, c'est parce que l'expérience à la fois des fidèles et du prédicateur les a amenés à ne pas retourner au dispositif antérieur, le lieu de la parole était instinctivement perçu comme inexistant, un ambon mobile caché derrière une grille par ailleurs fort ouvragée et à le retourner, simplement, sur une petite estrade à la croisée du transept, entre le chœur et les premiers rangs qui ont été légèrement reconfigurés. C'est très modeste mais nous disposons de deux dispositifs, l'un pour les messes de semaine, l'autre pour les célébrations plus importantes qui permettent d'habiter avec bonheur un espace par ailleurs beaucoup plus lisible et moins complexe que celui de la grande église de Notre Dame.

Quelques conclusions

1) De l'importance de redécouvrir les espaces dont nous héritons avec toutes leurs potentialités.

Nos églises médiévales n'ont pas été construites pour la liturgie rénovée avec Vatican II mais pas non plus pour la liturgie post-tridentine qui habite encore tellement nos inconscients collectifs et qui, souvent encore marque le dernier aménagement qui nous a été légué et qui ne date que rarement d'avant le XIX^e siècle. Elles recèlent, par la qualité de leur espace de potentialités qu'il faut apprendre à habiter, sans les violenter, en respectant quand cela est possible les espaces, y compris leurs divisions a priori complexes et à première vue inadaptées à la liturgie rénovée (les stalles !). Pour ce faire l'expérience des autres usages que les usages strictement liturgiques peuvent nous être de grande utilité en ce qu'ils nous obligent à appréhender les espaces avec d'autres lunettes que les lunettes liturgiques posttridentines ou celles que nous croyons être les lunettes de Vatican II, elles nous apprennent à redécouvrir le génie propre de chaque lieu. L'aide d'un plasticien a été pour moi plus que précieuse, il suffit simplement parfois, le temps d'une nuit, d'enlever les bancs pour réapprendre à goûter la qualité de l'espace qui nous est légué, quitte à les replacer avec de légères modifications, légères de prime abord mais lourdes de signification....

Il y a probablement un grand intérêt à redécouvrir, notamment dans les espaces qui nous apparaissent un peu vite comme surdimensionnés, les potentialités des liturgies stationnelles.

- 2) La question de l'ambon me semble souvent insuffisamment pensée dans les aménagements liturgiques censés mettre en espace les intuitions de la réforme liturgique, notamment en France. Le caractère central, focal de l'autel est essentiel et souvent très bien mis en œuvre mais prenons-nous vraiment au sérieux SC 7, sinon par une énumération un peu didactique et non hiérarchisée de tous les signes de la présence du Christ comme à la cathédrale d'Evry ou bien comme un ambon dépourvu de substance propre, une sorte de satellite de l'autel qu'on ne sait guère où placer. Où sont les réinterprétations contemporaines des béma orientaux, ou encore des grands ambons médiévaux italiens sans parler des lieux de prédication circulaires redécouverts en Gaule du Sud : Césaire à Arles prêchant au milieu de son peuple et montant à l'autel pour offrir en son nom, avec lui et pour lui le sacrifice eucharistique ? L'image est belle et correspond probablement à un rapport à la liturgie très différent de celui dont nous avons pris l'habitude. L'effacement médiéval et surtout posttridentin du lieu de la Parole continue à habiter nos têtes. Et pourtant, nos églises de facture médiévale recèlent de possibilités, souvent mal exploitées, de mise en œuvre de la polarité fondamentale ambon-autel. Je ne suis d'ailleurs pas sûr que privilégier pour l'autel une position centrée soit la seule solution et même une solution juste, au plan théologique et au plan de la justesse de l'habitation de nos édifices dont la structure orientée est porteuse d'une partie du caractère eschatologique de la liturgie eucharistique.
- 3) Enfin, mais c'est une évidence que je rappelle simplement, la question de l'ambon ne peut évidemment se traiter seule, nous sommes dans un système complexe d'interaction, théologiquement fondé, entre les différents lieux signifiant la présence du Christ : autel, ambon, présidence, baptistère avec aussi pour l'autel l'extension à la réserve eucharistique et pour la baptistère l'extension au lieu de réconciliation, le tout avec une attention à porter à l'articulation entre chœur et nef comme icône de l'articulation délicate entre sacerdoce ministériel et sacerdoce commun, sans oublier la question musicale (médiatisée par l'emplacement de l'orgue et du chœur et leur rapport avec l'assemblée), la musique dont le concile nous rappelle qu'elle exerce un quasi munus liturgique. Personnellement, étant donnée la grande diversité des lieux dont nous avons la grâce d'être héritiers, je ne vois pas comment nous pourrions nous passer de l'expérimentation pour essayer d'ajuster nos aménagements à ce que nous essayons de célébrer. Avec une vraie audace et en même temps un grand tact, une délicatesse vis-à-vis des espaces souvent infiniment subtils dont nous sommes les heureux dépositaires.